

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 11 décembre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 32  
Nombre de procurations : 03  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 5 décembre 2017  
Date de publication : 19 décembre 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin  
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M.  
Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-  
AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine  
NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire  
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu  
BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-  
Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako  
HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie  
SERMIER, M. Timothée DRUET

**Référence**

N° 17.11.12.141

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Cession de terrain à  
Monsieur et Madame  
GSTALTER

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire  
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM  
17.11.12.130)

**Secrétaire de séance**Catherine NONNOTTE-  
BOUTON**Conseillers absents en cours de séance :**

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125) ; M. Pascal JOBEZ  
(DCM 17.11.12.126) ; Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133) ;  
Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

**Rapporteur**

Sevin KAYI

En 1998, la Ville de Dole a acquis de la société I.T.T. Composants et Instruments diverses propriétés dont l'une, située entre le chemin du Renvers de Plumont et le chemin des Noches, était couverte pour environ un tiers de sa surface par l'emplacement réservé n° 8 du Plan d'Occupation des Sols de l'époque (création d'une liaison routière entre l'avenue Jouhaux et le quartier des Noches).

Courant octobre, Monsieur et Madame Simon GSTALTER demeurant 21A chemin du Renvers de Plumont, ont sollicité de la Ville la possibilité d'étendre leur propriété acquise en 2017 par l'achat d'une partie du terrain communal évoqué ci-avant.

Après examen des lieux, il a été admis qu'une parcelle d'environ 100 m<sup>2</sup> pouvait être distraite du tènement d'origine sans compromettre ni l'urbanisation future du site ni l'objet de l'emplacement réservé.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 6 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Monsieur et Madame Simon GSTALTER de la parcelle cadastrée provisoirement section BN n° 439p d'une contenance de 1a 02ca sise au lieudit « les Noches »,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 24,00 €/m<sup>2</sup>, soit pour la surface considérée la somme de 2 448 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Trésorerie Principale
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- M. et Mme Simon GSTALTER - 21A ch. du Renvers de Plumont - 39100 DOLE
- Maître Céline RUIZ - Notaire associé - 8 rue Joseph Thoret - 39100 DOLE

Fait à Dole, le 11 décembre 2017  
Pour extrait certifié conforme,

Jean-Baptiste GAGNOUX,



# Cession de terrain à M. et Mme GSTALTER Rue du Renvers de Plumont

